



NOUVEAU
 Dépôt des dossiers d'inscription et règlement
 Permanence assurée au bureau à l'entrée du club :
 • jeudi 17/10 de 17h30 à 19h
 • vendredi 18/10 de 17h30 à 19h
 • lundi 21/10 de 8h00 à 8h30 (début du stage)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A déposer avec votre règlement aux permanences ou à envoyer par courrier à
 Anne SIEGEL, 28 route de la Meinau 67100 STRASBOURG
 Renseignements : stage@hockeystrasbourg.org

Nom et prénom du stagiaire : _____

Date de naissance : ____/____/____

Catégorie : U9 U11 U13 U15 U17 Gardien CHN

Club et numéro de licence : _____

Adresse _____

CP : _____ VILLE : _____

Tél. portable ou domicile : _____

Tél. professionnel : _____

Mail : _____

Période : Toussaint Semaine entière : 21 octobre au 25 octobre 2018

Si à la journée L M M J V

Vacances d'Hiver : 17 au 21 février 2020

Si à la journée L M M J V

Vacances de Printemps : 13 au 17 avril 2020

Si à la journée L M M J V

souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h)

Garde non assurée après 17h, le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.

Autorisation parentale :

Je soussigné(e) _____ exerçant l'autorité parentale, autorise toute intervention médicale ou chirurgicale sur mon enfant

_____ si les circonstances ne permettent pas de recueillir mon consentement express.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les modalités.

Date : _____ Signature : _____



STAGES 2019/2020

HIVER

Du 17 au 21 février 2020
 Thématique à venir

TOUSSAINT

Du 21 au 25 octobre 2019
 Mobilité des jambes,
 agilité des mains et shoot

PRINTEMPS

Du 13 au 17 avril 2020
 Thématique à venir

Pour les catégories U9, U11, U13, U15 et U17

OBJECTIFS

- **DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL** : patinage, dribbles, tirs, rebonds, 1 contre 1, agilité, feintes,
- **DEVELOPPEMENT COLLECTIF** : passes, passe-et-va, aiguillage, jeu en triangle, soutien au porteur, marquage et démarquage, ...
- **DEVELOPPEMENT TACTIQUE** : situation de match, approche au porteur en échec avant, jeu défensif, mises en jeu, ...

PROGRAMME

Prise en charge complète des stagiaires de 8h15 à 16h15.

Possibilité de garderie gratuite jusqu'à 17h00 sur inscription.

Un repas chaud complet et deux goûters par jour inclus.

- Deux entraînements sur glace par jour soit 2h30 par jour et 12h30 pour la semaine ;
- Deux entraînements hors glace par jour : séances d'agilité et de technique
- Entraînement spécial gardiens sur et hors glace ;
- Corrections techniques individualisées ;
- Formation à la connaissance et au respect des règles de jeu et de l'éthique sportive ;
- Vendredi : matchs de clôture de 11h30 à 12h45 pour les plus grands et de 13h00 à 14h15 pour les plus jeunes, suivi du goûter final avec les parents à 15h00. Merci d'apporter des boissons et des gâteaux pour ce goûter.



TOUSSAINT

Du 21 au 25 octobre 2019

Mobilité des jambes,
agilité des mains et shoot

HIVER

Du 17 au 21 février 2020

PRINTEMPS

Du 13 au 17 avril 2020

ENCADREMENT

Encadrement technique

- **Alexandre Rouillard et Gabriel Da Costa**, entraîneurs du hockey mineur et du centre de formation ;
- **Tarik Chipaux et Alastair Franc**, entraîneurs du hockey mineur, ainsi que des entraîneurs gardiens spécifiques.
- Le nombre d'entraîneurs sera adapté au nombre de stagiaires inscrits.

Encadrement logistique bénévole/préparation repas et service

Vous êtes les bienvenus pour aider... merci d'avance. Présence utile de 8h30 à 14h00 – Inscription auprès des dirigeants de votre équipe, de Bénédicte ou par mail : stage@hockeystrasbourg.org

- Bénédicte Harrosch et des parents bénévoles

INFORMATIONS PRATIQUES

Voici la liste des effets à prévoir **chaque jour** :

- ✓ Survêtement + chaussures de sport.
- ✓ Tee-shirt et chaussettes de rechange.
- ✓ Sous-vêtements de rechange.
- ✓ Deux serviettes, gel douche ou savon.
- ✓ Les sandales de douche sont fortement recommandées.
- ✓ Equipement complet de hockey, y compris un maillot, une crosse et une gourde.

Veillez à reprendre chaque soir le linge pour le laver.

Merci d'arriver en survêtement et chaussures de sport car toutes les journées débiteront par un échauffement hors glace.

TARIFS

Les stages sont sur 5 journées, tarif à la journée possible mais sans réduction

- **Pour les joueurs du CSGSA** : 175 € par stage/5jours, 315 € pour 2 stages, 450 € pour 3 stages.
CHN : 50 € (qq soit le nombre de journées passées)
- **Prix à la journée** : 35 € - Pas de réduction possible
- Au-delà de 3 semaines de stage (inscription 2^{ème} enfant par ex.) : 150€ par stage.
- La réduction est faite sur le paiement du 2^{ème} ou 3^{ème} stage, et n'est pas anticipée sur le paiement du 1^{er}. Elle ne peut s'appliquer que quand 5 jours de stages consécutifs ont été effectués et payés (hors cas de blessures ou de maladie lors du 1^{er} stage).
- **Pour les joueurs d'autres clubs** : 200 € par stage, 360 € pour l'inscription à deux stages avec ce bulletin (autorisation obligatoire du président du club d'origine)

Règlement

- Tout participant devra être licencié à la Fédération Française de Hockey sur Glace (FFHG).
- L'organisation du stage nécessite le strict respect des règles de vie et de discipline.
- L'inscription du stagiaire implique obligatoirement son engagement à respecter ces règles.
- Les organisateurs du stage se réservent le droit de renvoyer un stagiaire dont la conduite ou les agissements nuiraient au bon déroulement du stage. Une telle mesure ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Le CSGSA décline toute responsabilité en cas de blessure ou de vol durant le stage.

Modalités de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre du CSGSA, ou en espèces - Pas de virement – Les chèques seront encaissés au début du stage correspondant.

Chèques vacances acceptés, avec 2,5% de frais de gestion facturés en supplément.

Inscription à un stage : 175€ (non strasbourgeois : 200€)

- Inscription à deux stages : 175€ et 140€ (non strasbourgeois : 200€ et 160€)
- Inscription à trois stages : 175€ (non strasbourgeois : 140€ et 135€)

En cas d'absence de paiement le midi du premier jour de stage, le prix du stage sera majoré de 5 euros par jour de retard.

Inscription, annulation et désistement

Dans un souci de qualité, le nombre de places est limité, le CSGSA se réserve le droit de refuser l'inscription d'un stagiaire si le nombre maximum de places est atteint. Une liste d'attente sera composée. Le CSGSA se réserve le droit d'annuler le(s) stage(s) s'il s'avère que le nombre de participants n'est pas suffisant (minimum 40 stagiaires inscrits 5 jours avant le début du stage). Dans ce cas, les chèques seront rendus. Pour tout désistement jusqu'à une semaine avant le début du stage, un remboursement complet sera accordé. Si le désistement a lieu moins de 7 jours avant le début du stage, le paiement ne sera pas reversé (sauf raisons médicales). En cas de blessure ou de maladie lors du stage, les jours non effectués seront remboursés sur justificatif médical à condition d'avoir prévenu suffisamment tôt.